

Plan stratégique

2022–2024





Introduction

Les crises climatique et écologique s'accroissent, menaçant la santé humaine et les systèmes de santé et sapant la santé planétaire (la vitalité interdépendante de tous les écosystèmes naturels et artificiels).¹ Alors que de nombreuses organisations de la société civile sont actives dans les domaines de l'environnement ou de la santé, l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) joue un rôle unique à l'intersection de la santé et de l'environnement, en fournissant une perspective crédible, fondée sur des preuves, délivrée par les voix de confiance de médecins, d'autres professionnel(le)s de la santé et de chercheur(euse)s, dans le but d'améliorer l'équité et de soutenir la santé mondiale.

D'autres organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGEs), les médias, les professionnel(le)s de la santé et les décideur(euse)s portent une attention accrue à l'intersection de la santé humaine et de l'environnement dans leur travail, en partie grâce au travail passé et actuel de l'ACME. D'autres ONGEs indiquent régulièrement qu'ils aimeraient voir l'ACME accroître sa présence et sa voix, car ils voient une grande valeur dans l'inclusion d'une perspective de santé dans les questions environnementales.

Depuis sa création en 1994, l'ACME et ses membres ont défendu des politiques qui protègent la santé des gens et les fondements mondiaux qui la sous-tendent. Historiquement, nombre des contributions fructueuses de l'ACME ont consisté à réduire l'utilisation des pesticides cosmétiques et néonicotinoïdes, de l'amiante et d'autres substances toxiques, ainsi qu'à prêter un argument de santé planétaire à la tarification du carbone, à l'élaboration du Guide alimentaire national 2019 et à l'élimination progressive de l'électricité produite par le charbon. Plus récemment, l'ACME a également mis l'accent sur les changements climatiques, la réforme législative et réglementaire, la justice environnementale et les avantages pour la santé des solutions fondées sur la nature qui s'attaquent aux crises écologique et climatique.

Malgré les nombreux succès et l'impact significatif de l'ACME, il reste encore beaucoup à faire. L'ACME doit être stratégique dans l'orientation de ses efforts et de ses ressources afin de maximiser son impact. Le présent plan définit une orientation stratégique pour l'ACME au cours des trois prochaines années (2022-2024).

¹ La Déclaration de Canmore : Déclaration de principes inVIVO pour la santé planétaire. Consulté le 24 février 2022 à l'adresse suivante : <https://www.invivoplanet.com/about-us.html>

LA VISION DE L'ACME

La santé des gens et de la planète est une priorité dans la société et les politiques canadiennes.

LA MISSION DE L'ACME

L'ACME travaille à améliorer la santé humaine en protégeant la planète.

OBJECTIF DE L'ACME

L'ACME mobilise la voix crédible des professionnel(le)s de la santé, des sciences de la santé et des données probantes pour faire face aux crises écologique et climatique et accélérer le changement vers un présent et un avenir plus justes, équitables et sains.

A photograph of a man and a woman hiking through a lush green forest. The woman is in the foreground, looking towards the right, and the man is slightly behind her, also looking right. They are both wearing casual hiking attire. The background is filled with dense green foliage and trees.

**Une planète en santé.
Des gens en santé.**

Priorités, buts, objectifs et actions

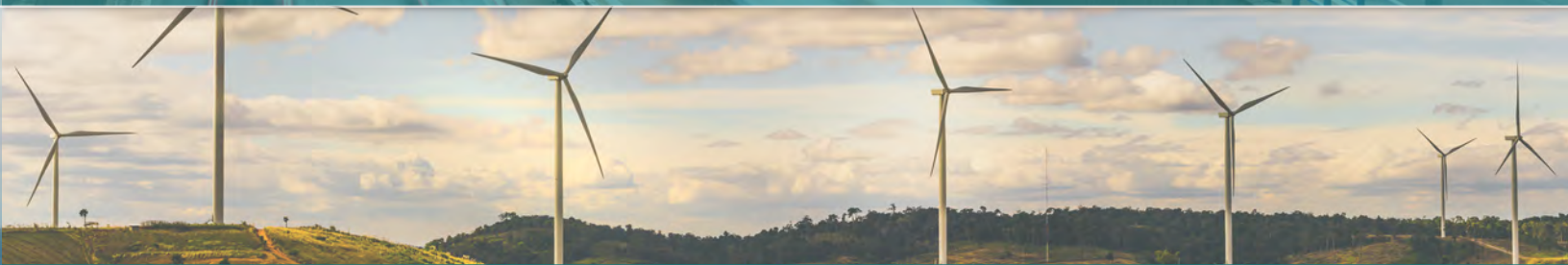




PRIORITÉ 1: Économie du bien-être



PRIORITÉ 2: Substances toxiques



PRIORITÉ 3: Crise climatique



PRIORITÉ 4: Nature



PRIORITÉ 5: Équité et justice



PRIORITÉ 6: Capacité organisationnelle



Priorité 1 Économie du bien-être

BUT (À LONG TERME)

- L'économie du Canada est fondée sur le bien-être et non sur le PIB.

OBJECTIFS (3 ANS)

- Le gouvernement du Canada utilise une optique de santé planétaire dans son processus décisionnel.
- Le gouvernement du Canada a mis en œuvre un cadre de qualité de vie.
- Les travailleur(euse)s et les familles des collectivités dont l'économie repose sur l'exploitation de ressources non renouvelables participent à des initiatives de cocréation visant à protéger leur santé et à faciliter la transition vers le travail dans une économie du bien-être.

ACTIONS 2022-2024

- Convoquer le secteur de la santé afin d'apporter le point de vue de la santé planétaire aux conversations/coalitions pertinentes sur l'économie du bien-être. Travailler en étroite collaboration avec les organisations de l'économie du bien-être pour sensibiliser les gens aux arguments de santé qui justifient un nouveau paradigme économique et pour plaider en faveur de ce nouveau paradigme.
- Plaider en faveur d'une optique de santé planétaire dans la prise de décision et l'utilisation de mesures du bien-être pour évaluer les progrès.
- En utilisant une optique de santé, plaider en faveur d'une législation fédérale sur la transition avec des organisations syndicales et environnementales.



Priorité 2 Substances toxiques

BUT (À LONG TERME)

- L'air, l'eau, le sol, les aliments et les produits de consommation sont exempts de substances toxiques.

OBJECTIFS (3 ANS)

- Les Canadiens et les Canadiennes ont un droit légal à un environnement sain.
- La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* a été renforcée.
- La santé des personnes marginalisées est protégée (notamment les autochtones, les personnes racialisées, les enfants, les personnes à faible revenu, etc.).
- Le gouvernement du Canada élabore et met en œuvre un mécanisme qui oblige l'industrie à financer des recherches indépendantes et la surveillance des impacts locaux ainsi que ceux en aval des projets d'extraction de ressources.

ACTIONS 2022-2024

- En étroite collaboration avec les alliés du dossier des substances toxiques :
 - Plaider pour un renforcement de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* qui inclut le droit à un environnement sain pour tous.
 - Plaider pour un examen et une réforme significative de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.
 - Sensibiliser les décideur(euse)s, les médecins et autres travailleur(euse)s de la santé, ainsi que le grand public aux impacts négatifs sur la santé et l'environnement des pesticides, des plastiques (du berceau à la tombe) et d'autres produits toxiques.
- Plaider en faveur d'une législation fédérale qui s'attaque au racisme environnemental.
- Soutenir la recherche et mobiliser² les preuves de l'impact de l'environnement sur la santé dans les quartiers et les communautés autochtones, noires, racialisées et à faible revenu.
- Travailler avec les groupes et les communautés autochtones pour combler les lacunes de la réglementation environnementale sur les réserves des Premières nations.
- Travailler avec les partenaires autochtones, les ONGs, les avocats et les communautés pour attirer l'attention sur le manque de recherche et de données sur les impacts sanitaires des sables bitumineux sur les communautés locales et en aval : veiller à ce que les processus d'élaboration des politiques sur ce sujet reflètent un engagement en faveur d'une prise de décision fondée sur des données probantes et d'un alignement sur la DNUDAP et le principe de précaution.
- Mobiliser les preuves présentées dans les rapports de l'ACME sur la pollution atmosphérique liée au trafic (PALT) et sur les récits de fracturation pour la protection de la santé des personnes marginalisées et du grand public.
- Participer aux coalitions de justice environnementale pertinentes et amplifier leurs campagnes, le cas échéant.

2 « Mobiliser les preuves » est une expression générale qui englobe un large éventail d'activités en lien avec la production et l'utilisation de résultats de recherche qui incluent la synthèse, la dissémination, le transfert, l'échange ainsi que la co-création ou la co-production de connaissances par les chercheurs et les utilisateurs de connaissances.



Priorité 3 Crise climatique

OBJECTIFS (À LONG TERME)

- Le Canada a des émissions nettes nulles ou négatives de gaz à effet de serre. Le Canada a contribué sa juste part sa juste part³ à un effort mondial visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C sans dépassement.
- Les personnes, les collectivités et les infrastructures sont préparées et protégées contre les effets des changements climatiques.

OBJECTIFS (3 ANS)

- Le gouvernement du Canada réglemente et encourage la réduction des émissions de gaz à effet de serre par des plafonds stricts et linéairement décroissants.
- Le gouvernement du Canada élimine progressivement les subventions existantes pour les combustibles fossiles et n'en introduit pas de nouvelles.
- Des écosystèmes sains sont largement reconnus comme un facteur important d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.
- La Stratégie nationale d'adaptation est terminée et sa mise en œuvre a commencé.
- Les entreprises de combustibles fossiles sont tenues responsables de la crise climatique.

ACTIONS 2022-2024

- En utilisant une optique de santé, plaider pour une action fédérale en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.
- Plaider en faveur de l'utilisation de solutions naturelles pour l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, en mettant l'accent sur les co-bénéfices pour la santé.
- Mener une campagne d'interdiction de la publicité sur les combustibles fossiles, sur le modèle de la campagne d'interdiction de la publicité sur le tabac menée par la santé. Faire valoir le point de vue de la santé canadienne lors des conférences internationales sur les changements climatiques (c.-à-d. COP27, COP28, COP29).
- Mobiliser des données probantes sur les effets négatifs des changements climatiques sur la santé mentale.
- Identifier les lacunes dans les données sur les changements climatiques liées à la santé et plaider pour la collecte de ces données.
- Participer à des coalitions climatiques pertinentes et amplifier leurs campagnes, le cas échéant.

³ La part équitable du Canada est établie par le Réseau action climat Canada en tant que réduction d'au moins 60 % sous les niveaux de 2005 des gaz à effet de serre d'ici 2030. L'objectif est de complètement décarboner l'économie canadienne afin d'atteindre un objectif net zéro domestique des GES le plus tôt possible d'ici 2050 tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre des pays en développement, ce qui équivaldrait à une contribution canadienne de 140 % des émissions de 2005 du Canada.



Priorité 4 Nature

OBJECTIFS (À LONG TERME)

- La nature est protégée et les services écosystémiques sont restaurés. Les gens sont connectés à la nature et se considèrent comme faisant partie de celle-ci.
- L'accès à la nature est considéré comme un droit fondamental.

OBJECTIFS (3 ANS)

- Le gouvernement du Canada remplit ses engagements internationaux en matière d'aires naturelles protégées.
- Plus de gens ont accès à la nature et y accèdent.
- Le manque d'accès à la nature, y compris aux espaces verts et au couvert végétal dans les zones urbaines, est largement reconnu comme un problème d'équité.

ACTIONS 2022-2024

- En utilisant une optique de santé et d'équité, plaider pour une augmentation des zones naturelles et des espaces verts protégés.
- Mobiliser des preuves de l'impact positif de l'accès à la nature et aux espaces verts sur la santé mentale et physique.
- Amplifier et soutenir les campagnes qui encouragent l'accès à la nature et aux espaces verts.



Priorité 5 Équité et justice

OBJECTIFS (À LONG TERME)

- Le travail, la culture et l'approche de l'ACME sont fondés sur la justice, l'équité et la diversité, et sont enracinés dans une pratique anticoloniale et antiraciste.

OBJECTIFS (3 ANS)

- Les politiques et pratiques internes de l'ACME sont antiracistes et anticoloniales.
- L'ACME favorise un environnement inclusif dans lequel le personnel, les membres et les bénévoles ne sont pas victimes d'intimidation, de harcèlement et de discrimination.
- L'ACME entretient des relations solides avec les communautés et les organisations confrontées à la marginalisation, et utilise son pouvoir pour soutenir ces groupes.

ACTIONS 2022-2024

- Réviser les politiques et pratiques internes, y compris, mais sans s'y limiter, le recrutement et l'embauche, et apporter les changements nécessaires pour s'assurer qu'elles sont anticoloniales et antiracistes.
- Élaborer une politique anti-harcèlement à l'intention du personnel, des membres et des bénévoles de l'ACME, qui comprend un processus à suivre en cas de harcèlement.
- Établir des relations et être solidaire des communautés et organisations marginalisées (ex : autochtones, noires, racialisées, les communautés LGBTQIA+, les personnes handicapées, etc.) et appuyer le travail et les campagnes de ces communautés et organisations au besoin.
- Élaborer et mettre en œuvre un « espace d'apprentissage » régulier sur la justice, l'équité et la diversité pour le personnel, le conseil d'administration et les comités régionaux de l'ACME.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à accroître la diversité au sein du conseil d'administration de l'ACME.



Priorité 6

Capacité organisationnelle

OBJECTIFS (À LONG TERME)

- L'ACME est bien gouvernée et bien gérée.
- L'ACME dispose de ressources financières et humaines suffisantes pour atteindre ses objectifs.
- La structure organisationnelle de l'ACME lui permet de maximiser l'engagement et l'impact de son personnel rémunéré et de ses bénévoles.
- L'ACME est capable d'être proactif en matière de politique publique.

OBJECTIFS (3 ANS)


- Les politiques et pratiques internes reflètent la bonne gouvernance.
- Les processus internes sont rationalisés et respectés.
- Les comités régionaux disposent du soutien en personnel dont ils ont besoin pour maximiser leur potentiel.
- L'équipe du personnel est suffisamment importante et dispose de compétences et de connaissances suffisantes pour atteindre les objectifs fixés.
- La base de pouvoir de l'ACME, composée de médecins défenseurs bien informés et compétents, s'accroît.
- L'ACME dispose d'une série de priorités et de positions de politique publique qu'elle peut défendre.

ACTIONS 2022-2024

- Des réunions régulières du conseil d'administration comprenant, au minimum, un rapport financier et une présentation et discussion de tout risque actuel ou futur pour l'organisation.
- Une Assemblée générale annuelle conforme aux règlements de l'ACME et comprenant, au minimum, un rapport financier, un rapport du président et des élections au conseil.
- Un examen annuel des règlements et des politiques internes pour en assurer la conformité; mise à jour de ceux qui ne reflètent pas les réalités ou les pratiques actuelles.
- Développer des politiques internes sur la gestion financière, les rôles et responsabilités du conseil, l'engagement des membres et la langue.
- Développer des processus internes pour l'évaluation des performances des employés et du directeur exécutif ou de la directrice exécutive, et l'accès à Google Drive.
- Identifier et documenter les processus internes dans divers domaines selon les besoins (par exemple, la comptabilité, les communications, le soutien aux comités régionaux, etc.)
- Augmenter la collecte de fonds par le biais de subventions et de dons pour permettre ce qui suit :
 - Maintenir le même nombre de membres du personnel que celui en début d'année 2022 en plus du nouveau personnel pour soutenir les comités régionaux, un directeur de campagne climatique et du personnel de communication supplémentaire.
 - Le financement intégral des programmes et campagnes actuelles (c.-à-d. le programme de formation à la défense des intérêts, la campagne d'interdiction de la publicité sur les combustibles fossiles, la campagne sur les produits toxiques).
- Améliorer la sensibilisation des résident(e)s et des médecins en début de carrière pour les engager dans l'ACME à long terme.
- Élaborer des objectifs de perfectionnement professionnel pour chaque employé(e) en fonction du présent plan stratégique et de leur plan de travail individuel; explorer les expériences d'apprentissage collectif pour les employé(e)s ayant des objectifs de perfectionnement professionnel semblables.
- Développer et mettre en œuvre un programme de formation en plaidoyer pour les médecins et autres professionnel(le)s de la santé.
- Développer une série de priorités en matière de politique publique, associée à une stratégie organisationnelle de relations avec le gouvernement, et la mettre à jour si nécessaire.

*« Malgré les nombreux succès
et l'impact significatif de l'ACME,
il y a encore beaucoup à faire. »*

ACME
Association canadienne
des médecins
pour l'environnement



CAPE
Canadian Association
of Physicians
for the Environment

www.cape.ca

ALARIS DESIGN

